

FO et son engagement pour une juste reconnaissance du travail des assistant-e-s



Communiqué • 12 septembre 2023

Ces personnels sont toujours discrets, moins nombreux qu'il y a quelques années, et pourtant toujours aussi stratégiques pour le bon fonctionnement des services de notre entreprise.

Leur travail est minutieux, parfois laborieux, mais ô combien indispensable. Lorsqu'il arrive que ces personnes soient absentes, les choses deviennent vite compliquées.

Au fil des ans, elles ont gagné en expertise, en responsabilité, en intensité de charge de travail, sans que tout cela soit forcément reconnu ou valorisé.

Dans le Réseau France•3, **les assistant-e-s des services d'organisation d'activité** exercent quasiment les mêmes prérogatives que les planificateurs-trices que l'on trouve dans d'autres services dans l'entreprise. Pour autant, alors que ces derniers sont positionnés en « groupe 6 / cadres 2 », les salariés qui portent quasiment les mêmes responsabilités, essentielles pour la bonne marche de leurs antennes, sont restés la plupart du temps « chargés de gestion administrative », en groupe 4.

FO suit ce sujet depuis plusieurs années, lors de nos derniers échanges avec la direction, nous avons constaté que celle-ci avait aussi engagé une réflexion, et **sur cette question de positionnement des assistant-e-s, et sur l'hypothèse d'une refonte plus large de l'organisation de ces services.**

Parce que nous savons que toute réforme est compliquée et nécessitera du temps, **FO demande que ces 2 sujets soient dissociés, et que ces évolutions puissent être envisagées dans un délai bref.**

Au moment où les questions de planification se révèlent encore plus stratégiques que par le passé, ce signal envoyé serait une juste reconnaissance pour un travail indispensable pour la bonne marche de l'activité.